

# Séance d'information pour la baignade dans le fleuve

Publié le 15 octobre 2015 12h20



**Est-ce que l'eau du fleuve Saint-Laurent est propice à la baignade? Le comité Zone d'intervention prioritaire (ZIP) de Québec et Chaudière-Appalaches a tenu une séance d'information mercredi soir afin d'inciter les citoyens de Lévis à répondre par l'affirmative à cette question.**

*Par Mariane Bergeron-Courteau*

*[marianebergeroncourteau@journaldelevis.com](mailto:marianebergeroncourteau@journaldelevis.com)*

Au cours de cette soirée qui a réuni une dizaine de Lévisiens au Parc nautique Lévy, la directrice de l'organisme Hamida Hassein-Bey, accompagnée du biologiste et administrateur Michel Beaulieu, a tenté de défaire, en s'appuyant sur des sources et des recherches scientifiques, les mythes voulant notamment que le Saint-Laurent soit trop pollué en raison de l'eau des Grands Lacs et le fleuve trop froid pour que l'on puisse s'y baigner.

«L'objectif, c'est vraiment de présenter une information neutre pour permettre aux citoyens d'être davantage informés concernant cet enjeu», a-t-elle souligné quelques minutes avant le début de l'activité. Au printemps dernier, le comité ZIP a également visité d'autres villes se trouvant à proximité du fleuve, comme Québec, Neuville et les municipalités de l'île d'Orléans.

Selon les données présentées par les deux conférenciers, la plupart du temps, l'eau dans le fleuve Saint-Laurent à la hauteur de Québec et de Lévis reflète une qualité propice à la baignade. Cela peut toutefois se gêner dans les heures suivant une forte pluie, en raison de la «surverse» du surplus d'eaux usées.

Ils proposent donc l'idée de suivre l'exemple de l'île Saint-Quentin, à Trois-Rivières, où une plage a été ouverte à la baignade en 2003 grâce au développement d'un modèle prédictif de la qualité bactériologique de l'eau. Ainsi, la plage doit être fermée 24 heures après une forte pluie.

La baignade pourrait être possible dans plusieurs sites de Lévis, estiment Mme Hassein-Bey et M. Beaulieu. La plage de l'Anse Tibbits, la Grève Jolliet, l'Anse Benson et le parc

de la Marina-de-la-Chaudière en sont des exemples. «Tout est là, il manque juste la baignade», affirme la directrice de ZIP Québec et Chaudière-Appalaches.

Pour permettre à ce projet d'aller de l'avant, la Ville de Lévis doit faire certains efforts en ce sens, notamment commencer à recueillir des données sur une base régulière afin d'évaluer la qualité de l'eau du Saint-Laurent.

«À Lévis, je n'ai pas vu de projets. Il n'y a pas de tests d'eau, il n'y a pas de projets, pourtant peut-être qu'on pourrait s'y baigner. Est-ce que la Ville de Lévis a cette priorité?», a questionné Hamida Hassein-Bey.

À en voir le faible nombre de personnes qui se sont déplacées hier soir, les participants ont avoué qu'il ne s'agit peut-être pas non plus d'un enjeu cher aux citoyens de Lévis. Néanmoins, la plupart admettent que la discussion leur a permis d'éliminer certaines idées préconçues comme quoi la qualité de l'eau du fleuve Saint-Laurent n'était pas propice à la baignade.

Le 21 octobre prochain, l'organisme tiendra une conférence similaire à celle du 14 octobre du côté de Beaumont, dans la salle municipale, dès 19h.

Sur la photo : Le comité ZIP verrait très bien la baignade être permise dans un site comme la plage de l'Anse Tibbits. (Archives Journal de Lévis)